

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

Délibération 92.22 – approbation du PV du Conseil du 17 octobre 2022 Approuvée

Délibération 93.22 – Finances – sollicitation de l'attribution du fonds de concours de lissage report de l'exercice 2021

Approuvée

Délibération 94.22 – Finances – sollicitation de l'attribution du fonds de concours de lissage de l'exercice 2022

Approuvée

Délibération 95.22 – Environnement – avis du Conseil Municipal portant sur la demande de renouvellement et d'approfondissement d'une carrière à Saint Malo de Phily

Délibération 96.22 - Urbanisme - DIA parcelle 65, section ZT Approuvée

Délibération 97.22 – Finances – reversement du produit de la Taxe d'Aménagement des communes à l'EPCI à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 Approuvée

Délibération 98.22 – Enfance-jeunesse – approbation de la Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026

Approuvée

Délibération 99.22 – Assurance statutaire – contrat groupe, dont acte de l'augmentation du taux en 2023 pour les collectivités adhérentes Approuvée

Liste établie en application de l'article L.2121-25 modifié du CGCT Fait à Saint Senoux, le 28 novembre 2022 La Maire,

Antinéa LECLERC